



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E45989

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 340 939 529

Siret : 340 939 529 00020

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 5400361

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 351774J1244000 / 001 485717

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 351774J1244000 / 001 485717

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GIRARD HERVOUET

Sigle : G.H.  
20 RUE DES ROSIERS  
ZONE INDUSTRIELLE  
44190 CLISSON

Téléphone : 02 40 54 35 55

Portable :

Site Internet : www.g-h.fr

E-mail : sporcher@g-h.fr

Responsabilité légale :

KRATZEISEN STEPHAN PRÉSIDENT / KRATZEISEN STEPHAN PRÉSIDENT /  
MARTIN MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 02 40 54 30 04

Effectif moyen : 256

Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2022
3521	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2022
3721	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.